



## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

# Territoire Bio Engagé : déjà trois villes labellisées

***A Gœulzin, l'objectif est désormais de proposer 50 % de produits bio dans les assiettes de nos enfants.***

Un label réservé aux collectivités territoriales vient de voir le jour dans les Hauts-de-France : Territoire Bio Engagé. Sur les cinq premières communes lauréates, notre Agglomération en compte trois ! Et d'autres villes pourraient rapidement être récompensées à leur tour.

Ce label a été mis en place dans les Hauts-de-France par l'association A Pro Bio, avec le soutien du Conseil Régional. C'est avant tout un outil de valorisation de l'engagement pris par les municipalités dans le développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique. Pour être lauréat, il est nécessaire d'atteindre 6 % de la surface en bio sur son territoire ou 20 % d'approvisionnement bio dans ses

services de restauration. C'est ce dernier critère qui a été validé pour Cuincy, Gœulzin et Aubry, lors de la première réunion du jury, le 3 décembre dernier. Ces communes vont ainsi bénéficier d'outils de communication pour mettre en avant cette distinction, notamment des panneaux d'entrée de ville.

### **Vers une alimentation plus saine**

Une juste récompense pour Gœulzin, qui met, depuis 2016, des produits issus de l'agriculture biologique aux menus de sa cantine scolaire, avec la volonté de « proposer une alimentation plus saine aux écoliers ». Au fil des marchés passés avec ses prestataires, la municipalité espère atteindre à moyen terme son

objectif d'approvisionnement à 50% de produits bio et régionaux. Une nouvelle vague de labellisation se déroulera le 30 mars 2021. Et il y a fort à parier que d'autres villes de notre Agglomération figureront au palmarès. 29 des 35 communes sont déjà engagées dans une démarche d'introduction du bio en restauration collective et une majorité d'entre elles a déjà atteint le seuil des 20 % exigé. Notre Agglomération fait ainsi figure de pionnière dans la région. Il est vrai que DOUAISSIS AGGLO accompagne depuis 2015 les municipalités dans cette dynamique. Cela se concrétise entre autres par l'aide à la rédaction des marchés publics de commandes des denrées, la formation du personnel encadrant et, en classe, par les interventions pédagogiques portant sur l'éducation alimentaire.